

Robert Aron, morceaux choisis

La France de Vichy, Glaive et Bouclier.....	1
Le Piège où nous a pris l'histoire.....	3
Mise au ban des Juifs, mis au ban des épurés.....	3
8 novembre 1942 chez Jean-Jardin.....	5
Laval et la trahison-1.....	6
Laval et la trahison-2.....	7
Alger.....	8

rassemblés et mis en ligne par E.de Chambost, janvier 2022

La France de Vichy, Glaive et Bouclier

Dans sa synthèse publiée en 1954, *Histoire de Vichy, 1940-1944*, Robert Aron consacre moins de 3 pages sur le parallèle De Gaulle/Pétain (pp.91-94). Nous sommes le 17 juin 1940 à Bordeaux

"Pétain et ses ministres ayant opté pour l'armistice, il importe surtout de préciser et de comprendre les motifs qui entraînèrent leur détermination:

La raison majeure est la conviction unanime du gouvernement que la victoire allemande est imminente. Dans cette perspective, l'armistice, en son temps, ne manque pas d'arguments. Sur le moment, il constitue un moindre mal.

L'armistice apporte indéniablement un soulagement presque physique à tous ceux qu'obsède alors le sentiment d'une armée en déroute et d'une population répandue le long des routes. Comparé au sort qu'ont subi d'autres victimes de Hitler, la Tchécoslovaquie, la Pologne, même la Hollande ou la Belgique, celui qu'il assure à notre pays apparaît relativement presque enviable : ne disposons-nous pas d'un gouvernement dont, d'après les stipulations de Rothondes, rien ne doit limiter l'indépendance ? La France n'a-t-elle pas une zone libre où sa souveraineté demeure intacte ? Elle conserve dans la métropole une armée de 100 000 hommes, sans compter les unités destinées à la défense de l'Empire. Enfin, la flotte et l'Empire demeurent intacts entre nos mains.

Cela paraît suffisant à ce vaincu qu'est la France pour jouer le rôle classique des vaincus grignotant peu à peu la victoire de leurs vainqueurs et assurant peu à peu leur redressement. Pétain avait toujours considéré le 11 novembre 1918, jour où l'armistice fut accordé par les Alliés à l'Allemagne défaite, comme un jour néfaste et de deuil. Le fait que les nazis, en ce nouvel armistice, aient imité notre erreur, peut lui laisser espérer que le deuil changera de camp et que l'Allemagne un jour, déplorera sa mansuétude en voyant la France, elle aussi, se relever.

Ainsi les partisans de l'armistice considèrent une paix prochaine et un lent effort de reconstruction française alors que les adversaires de l'armistice supposent, eux, une guerre plus longue, qui, par la victoire apportera un brusque rétablissement de notre pays. : c'est la position affirmée par le général de Gaulle, dès ses premiers messages qui constituent la réponse aux

premiers messages du maréchal Pétain. L'un et l'autre jouent sur le temps, mais jouent en sens inverse.

L'homme de Bordeaux et l'homme de Londres se situent dès ce moment dans des perspectives historiques inconciliables.

Pour Philippe Pétain, la guerre est finie, une guerre, qui selon lui, n'est que le troisième épisode, en soixante-dix ans, des conflits franco-allemands. 1914 avait été la reprise de 1870 ; 1939-1940 est à son tour celle de 1914. La décision militaire intervenue, c'est par un lent et patient travail de négociations avec le vainqueur et de redressement du vaincu que celui-ci peut se relever. ; le premier devoir d'un chef de gouvernement est de protéger les Français demeurés en France.

Pour Charles de Gaulle, au contraire, la guerre commence seulement. Une guerre d'une autre nature, d'une autre époque que les conflits précédents. Une guerre à l'échelle mondiale, où la France, qui a perdu la première bataille, peut, avec ses alliés et son Empire, être présente à la victoire.

Ce qui plus encore, différencie les deux attitudes, les deux hommes et les deux camps entre lesquels jusqu'à nos jours, vont se partager les Français, ce sont deux attitudes sentimentales opposées, deux conceptions de l'honneur.

En ceux qui avant de Gaulle, avec de Gaulle ou à sa suite, se refuseront à l'armistice, s'incarne toute une tradition française qui, de Corneille à Péguy, s'est toujours refusée à accepter la défaite. C'est la phrase de Foch : « on n'est vaincu que quand on s'avoue vaincu. » Toutes les vues prophétiques dont, en ses premiers messages, de Gaulle appuie sa décision de résister, ne sont, en fait, que commentaires d'un tel acte de foi : tous les arguments de bon sens et de prudence, dont, en ses paroles aux Français, Pétain soutient sa décision de demander l'armistice ne sont aussi que l'exégèse d'une conviction différente.

Cependant, dans leurs messages, Pétain et de Gaulle invoquent pareillement l'honneur : « Du moins l'honneur est-il sauf, affirme le 25 juin le Maréchal. Nul ne fera usage de nos avions et de notre flotte. Nous gardons les unités terrestres et navales nécessaires au maintien de l'ordre dans la métropole et dans les colonies. Le gouvernement reste libre, la France ne sera administrée que par des Français. »

Le général réplique : « On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice demandé à des soldats, par le grand soldat que vous êtes serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi et de quel ennemi ! Notre armée toute entière démobilisée : nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos chars, nos armes, à livrer intacts pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même, réduits à la servitude. Ah, pour obtenir et pour accepter pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun : N'importe qui aurait suffi. »

La divergence de ces deux variations sur l'honneur ne résulte pas seulement de la façon dont les deux hommes interprètent les mêmes faits. Elles résultent surtout de deux conceptions différentes de l'honneur qui, normalement, coïncident, mais dans les moments de crise, sont exposés à diverger.

L'honneur qu'allègue le maréchal Pétain, c'est l'honneur d'un gouvernement qui a su maintenir les données de son indépendance et protège sa population. : en un mot, c'est l'honneur civique. Celui qu'invoque le général de Gaulle, c'est l'honneur militaire pour qui s'avouer vaincu est toujours un acte infamant.

De ces honneurs, il se peut que l'un soit plus impérieux, plus instinctif, plus spontané. L'autre existe, sur un mode sans doute moins exaltant, mais il est pourtant réel.

Le premier correspondait à l'aventure exaltante, mais d'apparence désespérée, dont Charles de Gaulle est l'annonciateur. Le second à l'épreuve lente et douloureuse dont Philippe Pétain ne prévoyait ni la durée, ni la fin.

Tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera successivement à Pétain et à de Gaulle Le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée.

Pour l'immédiat, le Maréchal parut avoir raison; pour l'avenir, le général a vu plus juste. Il n'en résulte pas que son adversaire soit coupable, pour avoir signé l'armistice : « L'armistice, a déclaré en Haute-Cour, le procureur général Mornet, qui fut un des plus acharnés à requérir contre Vichy, est un fait ; l'armistice ne constitue pas un des chefs de l'accusation. C'est la préface de l'accusation. » Qui pourrait, en pareille matière, se montrer plus implacable que Mornet ?

Au maréchal Pétain, en juin 1940, l'armistice apparaît en tous cas comme la préface d'une entreprise de rénovation nationale qui est urgente et nécessaire.

Le Piège où nous a pris l'histoire

Le Piège où nous a pris l'histoire publié en 1950 chez Albin Michel est un récit autobiographique de Robert Aron sur les années 1940-1944

Mise au ban des Juifs, mis au ban des épurés

pp.43-47

A Lyon, en 1942, il y avait, au dernier étage d'une maison métallique, située entre Rhône et Brotteaux, une assemblée singulière qui se réunissait deux ou trois fois par semaine. Les personnalités s'y saluaient parfois de titres ou de fonctions abolies : l'un était « Mon Général », l'autre « Monsieur l'Inspecteur », un autre encore « Monsieur le Président ». D'autres enfin, plus modestes, étaient consultés parfois pour leur compétence demeurée entière dans des professions qu'ils n'avaient plus le droit d'exercer : édition, professorat, industrie, ou bien commerce. Certains conservaient encore à leur boutonnière la trace des récompenses obtenues dans des métiers interdits, comme si l'étoffe, mieux que l'esprit ou que la chair avait été autorisée à se souvenir du passé. C'étaient des Français de religion ou d'origine israélite, excommuniés par Vichy, citoyens de seconde zone, vivant semblables à des morts, puisqu'on leur interdisait les priviléges les plus simples et les plus banaux de la vie.

Autour d'eux, régnait une sorte de silence comme autour d'une couche mortuaire ou auprès d'un lit d'hôpital. Les voix se taisaient ou devenaient chuchotantes, plutôt que d'aborder en leur présence le sujet de leur disgrâce. Il régnait à leur propos une honte ou plutôt une double honte qui entravait les paroles : honte pour ceux qui assistaient à un tel déni de justice, de ne pouvoir rien faire pour en atténuer les effets, mais honte aussi (qui sait peut-être?) ou pressentiment d'une honte, inexplicables chez les victimes elles-mêmes : habituées par toute une logique antérieure à proportionner la peine au crime, elles déduisaient malgré elles d'un tel châtiment d'inexpiables méfaits. Et les mots même qu'elles prononçaient pour tenter de se défendre semblaient viciés et pervertis par d'effroyables suspicions.

Les réprouvés se groupaient donc deux ou trois fois par semaine pour des réunions d'étude d'une qualité singulière. La plupart n'ayant jamais pratiqué leur religion, ne s'éytant jamais informés de la tradition spirituelle qu'avaient incarné leurs ancêtres, venaient en prendre conscience et chercher par là même à concevoir quelles étaient les raisons profondes de leur excommunication. Mais en-dehors de ces études théologiques ou philosophiques, qui pour beaucoup donnèrent un sens nouveau à leur destinée intérieure, c'était un spectacle à la fois pénible et touchant que de voir d'autres efforts faits pour répondre aux arguments donnés par la persécution. Tapisserie de Pénélope dont chaque édit nouveau de Vichy, chaque règlement des occupants détruisaient la trame neuve, travail sans cesse à refaire car l'excommunication invoquait toujours des arguments inédits et se manifestait toujours en exigences nouvelles. Le jour où il fut annoncé que des dérogations seraient admises pour les israélites pouvant témoigner de cinq générations françaises, nul ne sollicita pareille faveur, qui eut rendu le postulant complice de persécutions ; mais des travaux collectifs d'érudition et d'histoire furent entrepris pour remonter bien au-delà. Les jours, et ils furent nombreux, où l'on incriminait le goût des Juifs pour la spéculation et leur dédain de toute activité productrice, des monographies furent entreprises, montrant quel avait été le rôle des industriels français de confession ou d'origine israélite. Lorsqu'on en vint à suspecter leur patriotisme, leur contribution à l'histoire militaire de leur pays fut établie par des documents irréfutables. Travail utile en ce sens qu'il affermissait les victimes dans le sentiment de l'indignité perpétrée à leur égard, mais travail en pure perte si l'on considère quelle fut et quelle pouvait être sa conséquence effective.

Toute excommunication est pratique totalitaire, où entre une part de fanatisme et qui ne peut tenir compte des arguments de la raison.

En sommes-nous débarrassés, maintenant que sont abolis les régimes qui l'inspirèrent? Sans doute ses premières victimes sont maintenant affranchies du joug qui les réduisait à un état de mort vivante. Mais est-il sûr que si les victimes ont changé, la pratique d'iniquités analogues ne se soit pas perpétuée ? Est-il sûr qu'il n'existe pas encore, en notre pays, des êtres excommuniés non en raison du mal qu'ils auraient pu faire, mais en raison d'un jugement totalitaire frappant la catégorie où le sort les avait inscrits.

Chacun connaît ce fonctionnaire retraité d'office pour avoir participé au gouvernement de Vichy, où, pourtant, il avait réussi à conserver toujours une attitude française, cet autre rétrogradé malgré des services rendus à des résistants, pour avoir adhéré à une association proscriite. On pourrait aussi citer un autre condamné à mort par l'application d'un règlement collectif, mais à qui son

administration, éprouvant officieusement des scrupules qu'elle dissimule officiellement, fait offrir des moyens de vivre en attendant la révision.

On pourrait citer aussi ceux des anciens parlementaires qui bannis de notre vie politique pour avoir en juillet 1940 fait confiance à Pétain, sont pourtant innocents des conséquences de leur votes, et se sont abusés alors en croyant tout simplement qu'ils remplaçaient un régime déchu par un autre qui serait capable de renouveler le pays : s'ils sont péché par ignorance, combien de Français alors ont partagé leurs méfaits.

Avant de renouveler à leur propos le geste de Ponce Pilate, il convient d'y regarder d'un peu plus près, d'apporter la même rigueur à juger les excommunications d'aujourd'hui qu'on aurait souhaitée jadis pour les victimes des nazis.

D'abord parce que dans les deux cas le résultat de l'effroyable sanction comporte pour les excommuniés le même état de malaise dont je sais par expérience combien il est insupportable et que j'hésiterais à infliger à mon pire ennemi. Je me souviens de ce jour d'octobre 1940 où sortant d'un métro parisien (ce sont là des évènements dont toutes les circonstances, même les plus insignifiantes, se gravent dans la mémoire), j'appris par la manchette d'un journal que je n'étais plus désormais qu'un Français de second ordre. L'impression de vide intérieur que je ressentis alors est difficile à imaginer si on ne l'a soi-même éprouvée [...] Aussi, s'il est vrai qu'après le regain de barbarie que nous avons tous subi, un des signes de notre retour à la santé ne sera pas d'inventer de nouveaux supplices mais au contraire de renoncer peu à peu à ceux qui furent infligés [...] Argument de charité auquel on refusera peut-être toute vertu politique, mais qui d'un point de vue humain ne peut pas être négligé ...

8 novembre 1942 chez Jean-Jardin

pp.173-174

[Robert Aron, plus ou moins impliqué avec le « groupe des cinq » dans la préparation du débarquement américain en Afrique du Nord n'a pas pu rejoindre Alger avant le débarquement malgré l'aide de Jean Jardin, directeur de cabinet de Laval. Nous sommes le 8 novembre 1942]

Je reprends donc le train le soir,, suis à Vichy le lendemain. Et dès la gare où m'attendait une voiture à cocarde, je suis reçu presque comme un triomphateur par un premier émissaire, qui arbora un revolver, destiné, affirmait-il, à tirer un jour sur les Fritz. Jardin, sa femme, et quelques amis sûrs m'attendaient, je m'en souviens, devant une cheminée où crépitait feu de bois.

- C'est magnifique, s'exclama-t-il, dès mon entrée. Que se passe-t-il ? Il faut que vous me racontiez.

Jamais je crois n'avoir eu d'auditoire plus passionné, qui me pressâ davantage de questions haletantes et joyeuses.

Sans révéler aucun secret (d'ailleurs, après le succès du débarquement, il n'en subsistait presque plus), je fis alors le récit de tout ce que j'avais appris au cours des mois vécus dans la complicité de Rigault. Je fis valoir que le débarquement n'était pas dû une invasion étrangère, mais à une initiative française. Que des accords avaient été conclus, préservant notre entière souveraineté sur nos possessions d'Afrique. Qu'un plan militaire avait été approuvé par les Américains prévoyant la rentrée en guerre de douze divisions françaises (A ces mots, je m'en souviens, l'enthousiasme se manifesta par des exclamations.) Et que je devais rejoindre le plus tôt possible Alger où un poste m'attendait dans le nouveau gouvernement.

- C'est d'accord, me dit Jardin, je vais vous expédier. Quelle chance vous avez de partir.

Et il m'informa que quelques avions transportant des fonctionnaires étaient encore autorisés à gagner l'Afrique du Nord.

- Je vous caserai sur l'un d'eux

Pour apprécier le scène dont je garantis qu'elle est rigoureusement exacte, je demande que l'on se reporte au temps et aux lieux dans lesquels elle s'accomplit. Je suis, n'hésitons pas à le rappeler encore, chez le directeur du cabinet de Laval, dans sa maison, près de Vichy où des représentants des autorités allemandes venaient parfois pour des conférences, dont, on le verra plus loin, j'ai failli un jour troubler l'une. La maison est surveillée de l'extérieur et sans doute de l'intérieur, par la police de Vichy ainsi que par la Gestapo.

Jardin, malgré son poste officiel, a été plusieurs fois suspecté pour avoir soustrait aux Allemands des victimes qu'ils réclamaient. Je suis Juif, je suis dissident, on le sait, à un moment où la dissidence vient de remporter son succès le plus considérable, celui qui sonne le glas de la politique de Laval, celui qui obligera le Maréchal à choisir, ou s'il ne le fait pas, à se reconnaître vaincu. ET malgré tout, je ressens quand même en face de ces amis, que le hasard, peut-être plus que leur volonté a mis du mauvais côté, je ressens la conviction qu'à part quelques quarterons de profiteurs et de traîtres, que tous abominent et évitent, il est dans tous les camps une immense majorité de Français qui sentent de la même façon, et qui, passées les circonstances, causes de leur division, pourraient se retrouver et s'unir pour reconstruire notre pays. C'est la grande leçon que je dois à cette situation paradoxale où je me trouvai à Vichy du 9 au 23 novembre.

Laval et la trahison-1

p.53

Nous avons tous connu, avant l'armistice, de très braves gens, de bons français, qui depuis juin 1940 ont encouru l'inculpation de trahison. Les mêmes qui pendant la campagne avaient offert au pays le sacrifice de leur vie, les mêmes qui, avant la guerre n'auraient jamais supporté une ingérence étrangère dans l'existence nationale se sont vus soudain séduits, dans l'affolement du désastre et les illusions qui suivirent, par de fausses idéologies, qui ont retourné leurs vertus : et leur courage, et leurs mérités antérieurs furent autant d'aggravations aux actes de trahison.

p.61

Revenons à Pierre Laval. Si dans son entourage, certains de ses ministres successifs ont été d'indubitables fripouilles qui ont trahi par intérêt, par facilité et sans doute par incapacité à se pousser dans la vie, lui, en revanche, s'il a trahi, l'a fait assurément en n'ignorant pas ses risques ni la nature précise de l'engagement qu'il prenait.

Dans les refus partiels qu'il opposa à des exigences allemandes et plus encore italiennes, Pierre Laval laissa souvent parler une certaine nostalgie de l'indépendance française. On n'a pas le droit d'oublier qu'en novembre 1942, alors que l'Afrique du Nord choisissait de rentrer en guerre, Laval à Berchtesgaden au cours d'une négociation désespérée refusa la signature d'une alliance franco-allemande. Ceci dit, nolens volens, il reste responsable d'une politique misérable que le pays doit désavouer même s'il en tira avantage.

Ce qui fait sa trahison, c'est que, sans avoir peut-être à l'époque d'autres possibilités de choix, il fonda sa politique sur une conception diminuée et temporaire de la France. Même ayant, comme il eut sans doute, le regret de sa grandeur, et de son indépendance, il réduisit la diplomatie française à quelques recettes sordides pour traverser les mauvais jours

Laval et la trahison-2

pp.174-176

Jardin soudain insista :

- Êtes-vous sûr qu'il s'agit d'une initiative française et que toutes précautions sont prises pour sauvegarder notre souveraineté ?

- Absolument sûr.

- M'autorisez-vous dans ce cas à en informer le président ?

Il s'agissait de Laval. J'hésitai quelques instants. Le personnage était pour moi, comme pour tant d'autres, d'une telle atmosphère de haine, d'une telle réputation de traitrise et d'infamie que c'était le seul point sur lequel il m'était difficile d'acquiescer les yeux fermés à une demande de Jardin.

- Croyez-vous que ce soit possible ? Lui dis-je pour gagner du temps.

- Je crois que c'est nécessaire, me répondit-il.

Et abordant pour la première fois un sujet où il n'avait jamais osé se risquer en ma présence.

- Le Président n'est pas ce que vous croyez. Il a la passion de la grandeur de la France, d'où qu'elle vienne et où qu'elle se manifeste. Rien ne peut plus le toucher que l'assurance que vous venez de me donner.

Comme je demeurais incrédule :

- D'ailleurs, me dit-il, je ne citerai aucun nom. Vous n'avez aucun risque à craindre, ni pour vous, ni pour quiconque.

Laval, quand Jardin lui transmit cet extraordinaire message, était à genoux devant son coffre-fort où il maniait les fonds secrets. Aux premiers mots, il sursaute, pivote et d'une voix que fait tressaillir l'impatience :

- Êtes-vous sûr de ce que vous dites ?
- Monsieur le Président, j'ai toutes raisons d'avoir confiance dans l'homme qui m'a informé.
- Bien, dit Laval.

Puis, après un moment de réflexion intense, où se creusa son visage, il se retourne. Il reprend place devant le coffre et recommence son travail.

Quelques jours plus tard, à un déjeuner où assistaient plusieurs ministres entre autres l'amiral Platon, celui-ci invectiva contre les dissidents d'Afrique du Nord et stigmatisa leur trahison.

- Taisez-vous, intervient brutalement Laval. Ils ont leur conception du patriotisme. Moi, j'ai la mienne : et je ne suis pas sûr d'avoir raison.

De tels mots prouvent chez celui qui les prononça plus de complexité qu'on n'a coutume d'en rencontrer chez un traître.

Alger

p.299

Pour beaucoup de fonctionnaires et de politiciens français, Alger, au lieu d'être l'école de modestie et d'abnégation que commandaient les circonstances fut une étape dans un *cursus honorum* hâté par les événements. Combien de Rastignac au petit pied, le jour du retour en France, auraient pu prendre la déclaration d'un sous-préfet en Algérie au moment embarquer vers les rivages de la Seine :

« Je suis venu ici proscrit, et j'en repars haut fonctionnaire. Combien de chemin parcouru ! »

Peut-être le chemin qu'en même temps, traqués par la Gestapo, les résistants restés en France avaient suivi au péril de leur vie, fût-il plus semé d'embûches et moins fertile en prébendes. Peut-être le pays eut-il plus facilement retrouvé son équilibre si ceux qui témoignèrent pour lui pendant son asservissement avaient fait preuve d'une plus grande abnégation et d'une sympathie plus réelle envers leurs compatriotes.

On ne construit rien de durable ni d'harmonieux dans la haine. Non pas seulement pour des raisons de charité et de morale, mais pour des raisons de fait. La haine fausse et détourne les regards, elle brouille les perspectives, elle impose à ceux qui la pratiquent comme à ceux qui la subissent les pires masques déformants.

Peut-être était-ce inévitable en des circonstances aussi exceptionnelles : mais le gouvernement de Gaulle rejoignit au moins en cela le gouvernement Pétain qu'un des buts de son action fut d'éliminer l'influence de ses adversaires et d'effacer de l'histoire les périodes qu'il désapprouvait.

L'un et l'autre furent en grande partie des gouvernements de guerre civile, même le gouvernement d'Alger qui, tout en menant la lutte pour libérer la patrie, ne cessa pas de combattre avec autant de vigueur tous ceux qui n'étaient pas de son bord : pétainistes et giraudistes.

Or, quelles que soient les erreurs des premiers et les faiblesses des autres, ils n'en n'ont pas moins en leur temps, un temps très court peut-être, mais pourtant indiscutable, exprimé les aspirations ou les illusions d'un grand nombre de Français. Et à vouloir l'ignorer, on réduirait l'histoire de France à un jeu de massacres incessants, où chaque équipe au pouvoir commencerait par démolir sans discrimination ceux qui l'ont précédée